

de perpétuer cette déception face aux dix-huit représentants qui s'opposent à cette loi. Il démontre que la Nouvelle-Écosse n'a pas l'habitude de ces changements radicaux, mais dans le cas présent, son opposition est radicale. Au cours de réunions publiques en Nouvelle-Écosse, l'union avec le Canada a fait l'objet de condamnation. Si la question avait été mentionnée dans le discours du lieutenant-gouverneur il est certain qu'une pétition aussi imposante que celle qui a été adressée au gouvernement impérial eût été présentée au Parlement de la Nouvelle-Écosse. Cette pétition portait les noms de 40,000 adultes de cette province. On n'a pas prétendu qu'il y avait un nombre aussi grand d'électeurs.

Il a été élu au Parlement parce qu'avec ses amis il s'oppose à cette union, il fera tout en son pouvoir pour que la Nouvelle-Écosse partage cette opposition. De quel droit l'honorable député de Cumberland ose-t-il parler des sentiments de la population de la Nouvelle-Écosse? Il ne saurait le comparer à la dernière rose qui marque la fin de l'été mais plutôt à un tronc déchiqueté, resté seul debout dans le sillage de l'ouragan soulevé par l'indignation populaire—(*Rires*)—un homme qui a trahi ses compatriotes. Il apprécie la gentillesse des Canadiens qui offrent des conseils. Il conseille à son tour au gouvernement, s'il tient à éviter une crise ministérielle, de nommer l'honorable député de Guysborough (M. Campbell) au poste de Secrétaire d'État. Lui (Savary) et ses amis s'évertueront à protéger les intérêts de leurs commettants par tous les moyens à leur disposition, c'est-à-dire en s'opposant à l'Acte d'Union.

M. W. H. Chipman déclare que la population de la Nouvelle-Écosse est endeuillée et attristée à la suite de l'adoption de la constitution. La première fois que l'occasion lui a été offerte elle a condamné cette mesure et il se demande comment Son Excellence peut demander à ses représentants de s'en féliciter. La résolution adoptée à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse embrassait l'ensemble des provinces maritimes et lorsque Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard furent laissées de côté ces résolutions restèrent sans effet. Le gouvernement impérial a été déçu par le député de Cumberland et par M. Watkin. Il donne alors lecture d'une forme de

proclamation dénonçant les adversaires de la constitution comme étant des annexionistes et des Fenians, qui a provoqué beaucoup d'amusement. Il s'efforcera dans toute la mesure du possible d'obtenir l'abrogation.

L'hon. J. H. Gray dit qu'il fallait s'attendre que les députés de la Nouvelle-Écosse saisissent la première occasion pour exposer leurs vues à la Chambre et fissent état des torts qu'ils imaginent que leur province a subis. Il était aussi à prévoir que la Chambre les écouterait avec attention et considération, ce qui a été le cas. Par ailleurs, comme il semble bien qu'ils n'ont pas l'intention de formuler de propositions concrètes en vue d'apporter une solution à leurs problèmes, voire qu'ils cherchent à obtenir réparation par un appel au gouvernement impérial, la Chambre serait peut-être bien avisée de passer outre à la considération de simples questions d'ordre régionaliste pour aborder les importants problèmes qui touchent l'intérêt et le bien-être de la nation toute entière qui ont été mentionnés dans le discours du trône—problèmes qui doivent être examinés avec calme, hors de toutes considérations de personnes et avec une largeur de vues qui transcende les intérêts locaux. Dans sa connaissance limitée de l'histoire aucun chef de gouvernement n'a jamais soumis aux représentants d'un Parlement libre des questions aussi variées et aussi importantes et dans des circonstances aussi particulières. Mais avant d'aborder l'examen de ces questions il demande qu'il lui soit permis de dire qu'il est entièrement d'accord avec l'honorable député de Cumberland pour regretter que son collègue de Hants (M. Howe) ne puisse pas rendre ses services à l'ensemble de la nation plutôt qu'à une région seulement. Il déplore que celui qui a été l'un des premiers et des plus habiles protagonistes de l'union doive aujourd'hui s'opposer à cette importante mesure. Il souligne que la position prise par ses deux collègues, le député de Cumberland et le député de Hants, lui a fait voir la situation d'une manière saisissante et avec une force insoupçonnée. Il entend encore l'honorable député de Hants décrire, avec la fougue et l'éloquence pour lesquelles il est célèbre, les torts et les insultes dont il estime que sa province a été victime par la manière dont l'union a été réalisée; souligner que le dernier scrutin dans cette